Protection des épargnants et littératie financière : réflexions sur le rôle du gouvernement et sur la responsabilité des entreprises de services d'investissement

Professeure assistante Faculté de droit Université Laval

Séminaire « Concilier la sécurité des produits et la responsabilité civile : la gouvernance à l'ère du risque et de l'incertitude », Sacacomie (Québec), 6-8 juin 2018.

6 juin 2018



Plan de la conférence

- 1. La mise en contexte
- La nature particulière des services d'investissement
- 3. L'encadrement juridique des services d'investissement (en matière disciplinaire et civile)
- 4. L'éducation des épargnants
- 5. Des pistes de réflexion



1. Mise en contexte



1.2 Les services d'investissement

SERVICES D'INVESTISSEMENT

Épargnant



ENTREPRISES

INDIVIDUS

MARCHÉ DES VALEURS MOBILIÈRES

ACTIONS,
OBLIGATIONS,
FONDS
COMMUNS DE
PLACEMENT,
ETC.

w.ulaval.ca



Conseil, gestion de patrimoine et négociation

1.3 La protection des épargnants et la sécurité des produits

Protection des épargnants

Prévention des risques de préjudice pour les épargnants

Minimisation du **préjudice** potentiel

Dommage matériel (incluant pertes pécuniaires et non pécuniaires)

Problèmes d'ordre émotionnel, de santé mentale et de santé physique Sécurité des produits

Prévention des **dangers** que présentent les produits de consommation

Santé et sécurité des consommateurs

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »*

*Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé

2. La nature particulière des services d'investissement



2.1 L'asymétrie informationnelle

 Disparité d'information au regard des actes posés par l'une des parties au bénéfice de l'autre.

Déficit de littératie financière des épargnants

VS.

Connaissances spécialisées et étendues des professionnels

Effets : dépendance aux services d'investissement, difficulté d'évaluation des services par les épargnants, délégation de pouvoirs



2.2 Vue d'ensemble de la nature particulière

Confie ses économies

Épargnant

Conseil, gestion de portefeuille et négociation

- Peu de connaissances
- Délégation de pouvoirs
- Contrôle limité

Prestataires de services d'investissement

- Connaissances spécialisées
- Pouvoirs sur les actifs



- · Confiance accrue
- État de dépendance et de vulnérabilité

- Risques d'abus
- Risques de préjudice pour le client

3. L'encadrement juridique des services d'investissement



3.1 L'encadrement de nature disciplinaire et administrative

Les principales composantes de cet encadrement « professionnel » :

Contrôle de
l'accès au
marché:
exigences
d'inscription des
entreprises et des
individus.

Normes de conduite : devoirs de loyauté et de diligence (agir en « professionnel avisé ».

Mécanismes
internes et
externes de
contrôle:
conformité,
inspections,
enquêtes, sanctions.

Des **rapprochements** avec le cadre mis en place par le système professionnel québécois.

3.2 L'encadrement de nature civile

- Recours par les épargnants pour l'indemnisation du préjudice subi en raison de manquements professionnels des prestataires de services d'investissement.
- Faute, dommages et lien de causalité!

L'état de dépendance et de vulnérabilité de l'épargnant influence les tribunaux au regard :

- L'identification de la faute et l'intensité des devoirs des prestataires de services financiers.
- La prise en compte du comportement de l'épargnant (faute de la victime).
- L'indemnisation et l'octroi des dommages (pertes pécuniaires, pertes non pécuniaires, dommages punitifs).

4. L'éducation des épargnants



4.1 La littératie financière

6 RAISONS POUR LESQUELLES

UN BIIDCET ECT VOTDE MEILLEIID UILTII

MOIS DE LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE





Prenez vos finances en main : s'informer c'est payant!

Retraite Québec 🌣 🕏



Outil simplifié de simulation des revenus à la retraite

Étape 1 Renseignements personnels

Étape 2 Rentes et pensions

lä



4.3 L'éducation comme outil de protection des épargnants

- Pour les autorités, la littératie financière :
 - En complément à l'encadrement professionnel pour assurer cette protection.
 - Un consensus au regard de son apport pour les consommateurs.
- Postulat:
 - « investisseur rationnel »
- Des critiques et des limites à l'éducation
- D'autres pistes de solution pour réduire l'asymétrie informationnelle.



5. En guise de conclusion



5.1 Quelques observations ou pistes de réflexion

- L'effet « pernicieux » de l'éducation des épargnants
- Le repositionnement de l'enjeu informationnel : les conflits d'intérêts dans la mire
- La complémentarité de l'encadrement ex ante et ex post de la prestation des services d'investissement



6. Questions et commentaires



7. Bibliographie (liste sélective)



Références – Monographies et ouvrages collectifs (1)

- BRISSON, G., P. TACHÉ, H. ZIMMERMANN, C. MABIT et R. CRÊTE, La réglementation des activités de conseil en placement Le point de vue des professionnels, vol. 3, coll. Cédé, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2010, 186 p.
- CÔTÉ, M., Les mécanismes d'indemnisation des consommateurs dans l'industrie des services financiers, vol. 5, Collection CÉDÉ, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2015, 273 p.
- CRÊTE, R. et C. MORIN (dir.), La protection juridique des personnes aînées contre l'exploitation financière, numéro hors-série, (2016) 46 Revue générale de droit, 529 p.
- CRÊTE, R., I. TCHOTOURIAN et M. BEAULIEU (dir.), L'exploitation financière des personnes aînées: prévention, résolution et sanction, Éditions Yvon Blais, 2014, 542 p.
- CRÊTE, R., M. LACOURSIÈRE, M. NACCARATO et G. BRISSON (dir.), *La confiance au cœur de l'industrie des services financiers*, Actes du colloque du 18 septembre 2009, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2009, 483 p.

Références – Monographies et ouvrages collectifs (2)

- CRÊTE, R., M. NACCARATO, M. LACOURSIÈRE et G. BRISSON (dir.), Courtiers et conseillers financiers - Encadrement des services de placement, vol. 1, coll. Cédé, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2011, 720 p.
- LÉTOURNEAU, A., Le contrat de service, le mandat et le régime de l'administration du bien d'autrui : similitudes, incidences et différences dans le contexte des services d'investissement, mémoire de maîtrise, sous la direction de Raymonde Crête, janvier 2013, 176 p.
- MABIT, C., Le régime de sanctions disciplinaires applicable aux courtiers en placement, vol. 2, coll. Cédé, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2010, 177 p.
- PARADIS, J., La rémunération des acteurs de l'industrie de l'épargne collective au regard de la protection des épargnants, vol. 4. Collection CÉDÉ, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2015, 208 p.



Références – Articles de revues juridiques et autres (1)

- CRÊTE, R., C. DUCLOS et F. BLOUIN, « Les courtiers en épargne collective, leurs dirigeants et leurs représentants sont-ils à l'abri de sanctions disciplinaires au Québec? », (2012) 42 R.G.D. 267-446.
- CRÊTE, R., M. LACOURSIÈRE et C. DUCLOS, « La rationalité du particularisme juridique des rapports de confiance dans les services de conseils financiers et de gestion de portefeuille », (2009) 39 R.G.D. 523-580.
- CRÊTE, R., M. NACCARATO, C. DUCLOS, A. LÉTOURNEAU et C. MABIT, « L'encadrement légal et les types de déviance dans les services de placement », (2010) 35 Gestion 35-48.
- CRÊTE, R., M. NACCARATO, C. DUCLOS, A. LÉTOURNEAU et C. MABIT, «
 Les déviances dans les services de placement : responsabilités,
 sanctions et moyens de prévention », (2010) 35 Gestion 49-60.
- CRÊTE, R., « Les manifestations du particularisme juridique des rapports de confiance dans les services de conseils financiers et de gestion de portefeuille », (2009) 39 R.G.D 581-653.

Références – Articles de revues juridiques et autres (2)

- DUCLOS, C. et F. LÉVESQUE, « L'incidence de l'âge et de la vulnérabilité de la victime dans l'évaluation de sa part de responsabilité dans le préjudice subi : l'exemple des services financiers », (2016) 46 Revue générale de droit 219-276.
- CRÊTE, R., « La difficile cohabitation des impératifs économiques des gestionnaires de patrimoine et des intérêts des épargnants », dans Les conflits d'intérêts, Association Henri Capitant, Journées nationales, tome XVII, Lyon, Dalloz, 2013, p. 153-171.
- CRÊTE, R. et M. CÔTÉ, « La reconnaissance juridique de la spécificité des services de gestion de patrimoine dans l'industrie des fonds d'investissement », dans T. GRANIER (dir.), Les fonds d'investissement, Paris, Lamy, Collection Axe Droit, 2013, aux pages 19-46.
- CRÊTE, R. et C. DUCLOS, « Le portrait des prestataires de services de placement », dans CRÊTE, R., M. NACCARATO, M. LACOURSIÈRE et G. BRISSON (dir.), Courtiers et conseillers financiers - Encadrement des services de placement, vol. 1, coll. CÉDÉ, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2011, aux pages 45-116.

Références – Articles de revues juridiques et autres (3)

- CRÊTE, R. et C. DUCLOS, « Les sanctions civiles en cas de manquements professionnels dans les services de placement », dans CRÊTE, R., M. NACCARATO, M. LACOURSIÈRE et G. BRISSON (dir.), Courtiers et conseillers financiers - Encadrement des services de placement, vol. 1, coll. CÉDÉ, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2011, aux pages 361-412.
- CRÊTE, R., M. NACCARATO, C. DUCLOS, A. LÉTOURNEAU, C. MABIT et G. BRISSON, « La prévention des manquements professionnels : pistes de réflexion et d'action sur l'encadrement juridique et organisationnel des services de placement », dans CRÊTE, R., M. NACCARATO, M. LACOURSIÈRE et G. BRISSON (dir.), Courtiers et conseillers financiers – Encadrement des services de placement, vol. 1, coll. CÉDÉ, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2011, aux pages 575-610.
- DUCLOS, C., « Les autorités d'encadrement », dans R. CRÊTE, M. NACCARATO, M. LACOURSIÈRE et G. BRISSON (dir.), Courtiers et conseillers financiers - Encadrement des services de placement, vol. 1, coll. CÉDÉ, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2011, aux pages 117-172.

Merci

Cinthia Duclos
Professeure et avocate
Droit des affaires et des services
financiers
Faculté de droit, Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck, Local 7175
418 656-2131, poste 7217

Cinthia.duclos@fd.ulaval.ca

